

Compte rendu de la rencontre entre associations de recherche en didactique et CDIUFM

Mardi 11 janvier 2011, 10h-12h

Présents

Représentants des associations : Christian Orange (ARCD), Pascale Brandt-Pomares (ARDiST), Ghislaine Gueudet (ARDM).

Pour la CDIUFM : Gilles Baillat, président de la CDIUFM

Excusé

Représentant de l'AIRDF

Synthèse des interventions des associations

Les associations se sont présentées, ont expliqué leur démarche de mise en réseau, et la perspective générale dans laquelle se situait cette rencontre : demander à la CDIUFM de considérer les associations comme des partenaires essentiels de la réflexion sur la formation des enseignants et sur la recherche en éducation. Les associations de chercheurs en didactique rassemblent des membres de nombreux laboratoires (certains centrés sur la didactique, d'autres insérés dans les sciences de l'éducation de manière plus générale, mais tous concernés par la formation des enseignants). De plus une proportion importante de membres travaille en IUFM. Ainsi les associations ont naturellement vocation à être partenaires de la CDIUFM.

Les associations font le constat de la difficulté de la mise en oeuvre des masters enseignants (et de la surcharge de travail de leurs membres intervenant dans ces masters). Pour les masters PE, maintenir un véritable adossement à la recherche est très complexe en termes d'organisation, et lourd pour les étudiants. Pour les masters PLC, les situations sont très diverses selon les lieux et les disciplines.

Dans tous les cas, les concours très peu didactiques positionnent les enseignements de didactique comme une surcharge de travail. Il est urgent qu'une réflexion soit engagée sur ce que devrait être la formation (incluant les concours), au vu de l'expérience actuelle.

Les associations font également le constat d'un manque de postes d'enseignants-chercheurs en didactique dans les IUFM, et de la nécessité d'une définition attentive de l'affichage des postes (section CNU) et des profils.

Synthèse des interventions de Gilles Baillat pour la CDIUFM

Gilles Baillat rappelle que dès 89 la loi avait posé la recherche comme principe mais qu'un coup d'arrêt fut mis à la constitution des équipes en 93 (Fillon) même si elle fut « tolérée » par la suite (Bayrou). L'histoire des IUFM est donc liée à la recherche en éducation avec en particulier une proximité avec la didactique. Les IUFM ont largement contribué au développement de la recherche en didactique, et à l'existence de postes d'enseignants-chercheurs en didactique. La masterisation conduit à reposer différemment la question du lien entre recherche et formation, avec l'adossement des masters à des laboratoires en particulier en posant la recherche comme une condition de maintien de la formation. Les IUFM vont devoir évoluer dans ce sens.

La CDIUFM est sensible à la démarche engagée par les associations, étant elle-même en cours d'élaboration de propositions pour la formation des enseignants, la recherche en éducation et l'articulation recherche-formation. Un texte a été écrit, à destination des états majors de partis politiques dans la perspectives des élections présidentielles. Celui-ci sera prochainement rendu public.

Constats

Les constats faits par la CDIUFM sont inquiétants. Le ministère de la recherche semble considérer que dans une perspective concurrentielle dans le cadre de la LRU, certaines universités feront le choix de mettre en avant la formation des enseignants tandis que d'autres ne s'intéresseront pas à ce

domaine. De plus, dans une logique de pôles d'excellence, subsisterait un petit nombre de laboratoires de recherche en éducation. La formation d'enseignants, adossée à la recherche, se tiendrait ainsi uniquement dans certains pôles. (Les associations soulignent qu'on peut difficilement imaginer une telle structure de la formation, étant donnée la nécessité de terrains de stage et les attentes des rectorats et collectivités locales).

Gilles Baillat souligne également que dans la situation actuelle, la formation des enseignants est confiée aux universités ; mais cette situation peut ne pas perdurer, en particulier si les universités ne parviennent pas à mettre en oeuvre une formation de qualité. Or dans certains cas, l'affichage de critères de qualité dans les dossiers de master (en particulier adossement à la recherche) ne correspond pas à la réalité de ce qui se passe sur le terrain. Par exemple, certains EC interviennent dans d'autres disciplines que celles de leurs spécialités ; ou encore, par principe de réalité on a massivement recours à des PRAG non engagés en recherche pour encadrer des mémoires.

Démarches en cours

L'orientation générale est une construction de projets pour l'avenir (type remise à plat), plutôt que la demande d'aménagements de la formation actuelle.

La CDIUFM envisage de créer une commission scientifique ; les associations pourraient y être représentées (réunion de la CDIUFM sur ce point vendredi 14 janvier).

Le colloque sur la formation qui a eu lieu cette année à l'initiative de la CDIUFM sera renouvelé annuellement (peut-être l'an prochain à Marseille). Les associations de chercheurs pourraient systématiquement être impliqués dans l'organisation de ce colloque.

La CDIUFM réfléchit avec l'ANR (Michel Fayol) au lancement d'appels d'offre dans le champ de la recherche en éducation. Là encore, les associations pourraient être représentées.

Par ailleurs, certains pôles d'IUFM lancent des appels d'offres pour des recherches concernant la formation.

Des ressources relatives à la formation des enseignants seront prochainement mises en ligne sur le portail des IUFM (quelle contribution des associations ?)

D'autres demandes, plus générales, visant à sortir la France du retard dont elle souffre du fait de la mauvaise presse de la recherche en éducation, sont évoquées : création d'un institut de recherche en éducation de type INSERM, création d'une section sciences de l'éducation au CNRS.

Concernant nos demandes sur les postes, Gilles Baillat souligne qu'il lui semble essentiel que tous les enseignants-chercheurs recrutés en IUFM appartiennent à des disciplines en lien avec la recherche en éducation : psychologie, sociologie, sciences de l'éducation et didactique (les associations font remarquer que la didactique n'est pas nécessairement à considérer comme étant en dehors des sciences de l'éducation, cela dépend plutôt des disciplines et des situations locales).

Remarque : Gilles Baillat a en outre demandé des descriptions chiffrées relatives aux associations, pas toujours faciles à fournir. Nombre de membres en poste en IUFM, laboratoires représentés, sections CNU représentées... Il serait intéressant que les associations qui ne l'ont pas encore fait collectent de telles informations. Il faut aussi continuer à chercher à étendre notre réseau, en contactant d'autres associations ; et réfléchir à nos liens avec l'AECSE.